



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNEY

Séance du 24 octobre 2022

Nombre de membres en exercice : 27
Date de la convocation : 17 octobre 2022
Date affichage : 02 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le vingt-quatre octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Etaient présents : Mmes MM M. JACOBBERGER – B. PY – G. BRIOT adjoints – S. COLLILIEUX – F. LUPFER – C. AMAROT-HOUSSARD - G. SALVI – C. LAMBOLEY - T. SCHLUMBERGER – M. FAIVRE – A. IPPONICH - M. HEQUET – P.E. PHEULPIN

Pouvoirs : V. TRARI MEDJOUI a donné pouvoir à B. PY

Excusés : T. SEGUIN – Y. TESTON – S. TETOT – S. LAMBERT – O. HOUILLOIN

Absents : C. HOTTINGER – R. KIFFER – P. PARISOT – D. RANOUX – M. STEVENOT – B. GRANDJEAN – Q. COUVREUR

Mme Béatrice PY a été désignée secrétaire de séance.

DCM 2022/10/81

Baptême du parcours de pêche – parcours André ROUCHE

Madame le Maire expose que l'Association l'AAPPMA souhaite baptiser le parcours de pêche, « parcours André ROUCHE » en hommage à son ancien membre.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE de baptiser le parcours de pêche, parcours « André ROUCHE »
 - AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.
-
- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
 - Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE